



15

févr.
2018

▲ Niv. 1

Aucune
réponse

Fédération de Russie

Création de l'alerte : 08 août 2017

Un correspondant de Novaya Gazeta risque la déportation

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Détention et emprisonnement de journalistes

AUCUNE RÉPONSE

AUTEUR : Index, CPJ, FEJ/FIJ, RSF

Le journaliste du journal indépendant Novaya Gazeta, Khudoberdi Nurmatov, également connu sous le nom d'Ali Feruz, a été placé en détention par la police le 1er août 2017 et devrait maintenant être expulsé vers l'Ouzbékistan, son pays natal à la suite d'une décision du tribunal de district de Basmannyi à Moscou.

Nurmatov a déclaré qu'un agent de police l'a arrêté dans la rue en demandant ses papiers d'identité et lui a ensuite ordonné de monter dans un véhicule de police. Au bureau de police, les agents ont rempli des documents indiquant qu'il avait violé les lois sur l'immigration. Nurmatov a également été condamné à une amende de 5000 roubles (80 euros).

Nurmatov est basé en Russie depuis 2011 après avoir fui l'Ouzbékistan où il aurait été détenu et torturé par des agents du service de sécurité nationale pour avoir refusé de collaborer secrètement avec eux. En mai 2016 et en février 2017, la Russie a refusé d'accorder l'asile temporaire au journaliste.

Ses amis et ses soutiens craignent qu'il ne soit enlevé par les forces de sécurité ouzbèkes. Les organisations de défense des droits de l'homme ont répertorié plusieurs cas de citoyens ouzbèkes qui, ayant demandé l'asile ou obtenu le statut de réfugié, ont disparus ces dernières années à Moscou pour réapparaître plus tard dans les prisons ouzbèkes.

Nurmatov a écrit des articles sur la politique intérieure ouzbèke et les conditions dans lesquelles les immigrants d'Asie centrale vivent à Moscou. Les organisations des droits de l'homme croient que le renvoi de Khudoberdi Nurmatov vers l'Ouzbékistan le mettrait en danger car ses activités journalistiques et de défense des droits de l'homme l'exposent au pire dans un pays où la torture est systématiquement utilisée.

Selon l'avocat du journaliste, Daniil Khaimovich, Nurmatov a tenté de se suicider dans un couloir du tribunal. Avant d'essayer de se trancher les veines du poignet, le journaliste a déclaré à son avocat: "Je préférerais mourir que de retourner en Ouzbékistan". Il a ensuite été placé dans un centre de déportation à Moscou.

Il aurait été battu pendant son transfert au centre de déportation et subi d'importantes blessures.

MISES À JOUR

15 févr. 2018 : Le 15 février 2018, Ali Feruz était en route pour un pays tiers après qu'un tribunal de Moscou l'a autorisé à voyager à destination de tout pays.

➔ Article publié par RFE/RL: "Journalist Escapes Deportation, Leaves Russia For Third Country"

09 févr. 2018 : Le 9 février 2018, le tribunal du district de Basmany à Moscou a décidé qu'Ali Feruz avait le droit de déposer une demande d'autorisation de quitter la Russie à destination d'un pays tiers.

02 févr. 2018 : Le 2 février 2018, un tribunal de Moscou a autorisé Ali Feruz à quitter la Russie.

➔ Dépêche de l'agence TASS

24 janv. 2018 : Le 24 janvier 2018, la Cour suprême de Russie a accepté partiellement le pourvoi de Nurmatov, annulant son expulsion et décidant que son cas devait être renvoyé devant le tribunal municipal de Moscou pour être réexaminé.

➔ Article publié par RFE/RL: "Uzbek Journalist Won't Be Deported From Russia, For Now"

22 nov. 2017 : Le 21 novembre 2017, le tribunal du district de Basmany à Moscou a condamné Nurmatov à une amende pour "travail illégal" en Russie et a ordonné son expulsion. Son expulsion est toutefois suspendue suite à la prescription d'une mesure provisoire par la Cour européenne des droits de l'homme, et le restera pendant l'examen de son cas par la CEDH.

➔ Article publié par l'Agence russe d'information juridique: "Newspaper journalist fined for illegal work activity in Russia"

23 oct. 2017 : Le 20 octobre 2017, un tribunal de district de Moscou a rejeté la requête de Nurmatov à l'encontre du refus d'octroi de l'asile émis par le service de l'immigration du ministère de l'intérieur russe.

➔ Article publié par le Moscow Times

08 août 2017 : Le 8 août 2017, un tribunal de Moscou a décidé que Nurmatov ne pouvait pas être déporté jusqu'à ce que la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) ait statué sur sa requête. Le 4 août, la CEDH avait prescrit une mesure provisoire s'opposant à son renvoi vers l'Ouzbékistan pendant la durée de la

procédure devant la Cour. Les mesures provisoires sont des mesures d'urgence qui, selon la pratique constante de la Cour, ne s'appliquent que lorsqu'il y a un risque imminent de dommage irréparable
(http://www.echr.coe.int/Documents/FS_Interim_measures_FRA.pdf).

➔ Article publié par RFE/RL : "Moscow Court Halts Journalist's Deportation To Uzbekistan"


INFORMATIONS ADDITIONNELLES

➔ Article publié par l`Echo de Moscou (en russe)


➔ Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom : "Novaya Gazeta correspondent to be deported"

➔ Compte-rendu du CPJ

SUITES DONNÉES

 27 janv. 2018 | Le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias salue la décision de la Cour suprême russe comme une avancée positive et appelle à la libération d'Ali Feruz .

➔ Communiqué de Harlem Désir

 08 août 2017 | Le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias suit de près l'appel contre la déportation du journaliste Ali Feruz avec l'espoir d'une issue positive.

➔ Tweet de Harlem Désir



08 août 2017 | Le Commissaire aux droits de l'homme appelle "les autorités russes à libérer M. Nurmatov du centre de détention provisoire et à veiller à ce qu'il dispose de toutes les garanties procédurales nécessaires dans le cadre de la procédure administrative en question".

➔ Post facebook du Commissaire aux droits de l'homme

